

Compte rendu de la réunion de quartier n° 6 Oliveaux du 8 mars 2019

Présents

Mme Anne Voituriez

Mme Annie Bosman élue référente

Mme Patricia Roman référente

M Michel Sacépé suppléant

Excusé

Bruno Helle élu référent

25 personnes présentes ce jour

1) Présentation de la Mutuelle Citoyenne présentée par M. Dekimpe et Mme Doolaeghe.

C'est une mutuelle collective qui compte 1200 adhérents dans la métropole lilloise, est en fonction depuis 2015, créée à Lambersart et Lompret, pour personne seule et famille.

Deux mutuelles ont accepté de prendre en charge des dossiers : Apréva et Sémo.

Ce n'est pas une assurance. Pour information contacter au CCAS pour prendre rendez-vous (1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois) avec Anthona ou Mme Doolaeghe.

Santé information sur www.solidaire-assur.org ou au [03/20/55/97/01](tel:0320559701)

2) Présentation des conditions d'adhésion à l'Espace Mosaïque

Mme Decroo Béatrice directrice, tout d'abord avant d'être adhérent, il est proposé une séance d'essai qui est gratuite pour les activités (cuisine, couture, activités manuelles et sportives) Si cela convient, il faut prendre l'adhésion qui est de 15 euros pour les loossois et de 30 euros pour les non loossois. Les personnes au RSA et CMU est de 7,50 euros, elle démarre pour un an le jour de l'adhésion.

Pour les ateliers par exemple : cuisine, il est demandé 2 euros, (participation aux achats, qui sont faites pour l'atelier, si une personne ne peut y venir prévenir le lundi pour éviter le gaspillage!)

Activité sportive est de 5 euros par trimestre pour y accéder avoir un certificat médical.

Repas et loto, s'inscrire très vite car les places sont prises rapidement. Prochain repas le 4 avril.

Chèques vacances : les familles peuvent faire un dossier pour les vacances avec le lieu et les dates, les chèques sont pour le transport (véhicules personnel, SNCF ou autre), ½ pension, alimentation, sont à utiliser complètement, car si ce n'est pas le cas, ils seront retournés à vacance ouverte. Renseignements complémentaires auprès de Béatrice Decroo.

Le FPH (fonds de participation des habitants) avoir un projet animation quartier, en faire la

demande par mail à Mme Bled, subvention à hauteur de 800 euros.

3) Informations sur les démarches concernant le relogement des personnes concernées aux oliveaux

Madame le maire, explique qu'une charte sur le relogement est en ligne sur le site de la ville, le DID : déclaration intention de démolir.

Au sujet de la tour Kennedy, Madame le maire informe que la ville n'est pas seule pour ce projet plusieurs partenaires dont la MEL (métropole européenne de Lille) le département, architectes, et pour les bailleurs sociaux PARTENORD. Des études ont été menées, la tour KENNEDY est classée rouge par le GAUP (grille analyse urbaine partenariale), accessibilité, amiante etc..

Les habitants recevront un courrier du bailleur, vouloir rester su Loos ou aller dans une autre ville ; les familles dont les enfants souhaiteraient avoir leur propre logement, la décohabitation, et aussi la cohabitation de 2 personnes qui souhaiterait avoir un logement ensemble, tous ces cas de figures seront examinés.

Pour le numéro 4 et 5, seront reportés, vue la longueur des débats, espace mosaïque et du relogement. Bonne participation avec toutes les personnes !

La réunion s'est terminée vers 21h30.